



PAF



PLAN D'URGENCE POUR LES CRA

Le 20 février les nationaux provinces étaient reçus par Monsieur Patrick HAMON, sous-directeur de la DCPAF afin d'évoquer à nouveau les difficultés rencontrées par les collègues dans les CRA.

Face à la saturation, à l'augmentation des violences exercées à l'encontre des collègues, au nouveau profil des rétentionnaire sortant de prison, la doctrine d'emploi PIE mais également celle sur l'armement en général doivent être modifiées.

En effet l'instruction DCPAF/SDR n ° 09-9313 du 15 Juin 2009 fixant les règles générales de dotation et d'utilisation de l'armement individuel et collectif dans les zones d'attente et les CRA est obsolète et ne répond plus aux exigences de sécurité.

A ce titre, et afin de démontrer le bien-fondé de nos revendications, ALLIANCE Police Nationale demande un audit objectif afin de recenser le nombre de collègues blessés ou agressés.

ALLIANCE Police Nationale demande la mise en place d'un plan d'urgence pour la PAF (Renforts, Doctrine, moyens, missions, externalisation).

TOUS LES POLICIERS DOIVENT POUVOIR TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ.



ALLIANCE Police Nationale
1er SYNDICAT DE POLICIERS !

Le Bureau National

Le 22 Février 2018